

### Éditorial

Fabienne ARNAL, Présidente

Il y a deux types d'années pour nous choristes : l'année chorale qui a débuté il y a 4 mois, et l'année civile qui vient de commencer. Alors si je n'ai rien à dire sur votre activité musicale, il est encore temps pour moi de vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2018, des vœux pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers.

Mais il n'est pas inutile d'échanger des vœux plus spécifiques pour notre réussite dans nos chorales... et dans nos territoires.

Vous devez tous savoir à présent que l'assemblée générale A Cœur Joie national aura lieu à Paris les 7 et 8 avril prochains. L'organisation de cet événement est à la charge du pôle A Cœur Joie Île-de-France qui, bien évidemment, œuvre avec les forces vives des 5 territoires qui le composent.

Certains d'entre vous sont déjà mobilisés dans cette aventure, quelques-uns dans « l'intendance » d'autres dans la musique.

L'intendance : il n'y a jamais trop de monde et je me permets de solliciter de nouvelles bonnes volontés. N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez apporter votre aide ([fab.arnal@hotmail.fr](mailto:fab.arnal@hotmail.fr))

La musique : les ateliers créés pour le grand concert du samedi 7 avril ont fait le plein ; les choristes y travaillent ardemment et

auront comme récompense l'honneur de chanter en l'église Saint-Eustache.

Pour revenir à notre territoire, l'assemblée générale annuelle a eu lieu le 20 janvier et vous trouverez dans ce numéro de FA7 les rapports qui ont été présentés et adoptés.

Concernant le Conseil d'administration, l'appel que nous avons lancé pour trouver de nouvelles personnes a été entendu et le Conseil est à présent constitué de 7 personnes.

On peut toutefois regretter (une fois de plus) que seule la moitié des chorales du territoire était représentée. Ce désintéressement apparent ne manque pas de m'inquiéter et j'ai bien l'intention de m'investir avec le Conseil d'administration pour redonner force aux motivations.

Pour la suite musicale, une fois l'assemblée A Cœur Joie passée, une nouvelle activité du chœur Territorio vous sera proposée pour la saison 2018-2019. Les idées ne manquent pas et les chefs de chœur choisiront prochainement le programme musical.

Enfin, n'oubliez surtout pas les stages de formation que le territoire vous propose depuis des années. Les formateurs sont d'une compétence remarquable, la pérennité de ces stages en étant la preuve.

Bien cordialement

DANS CE  
NUMÉRO :

Editorial	1
Assemblée générale	1
Solfège chanteur	2
Au revoir !	2
Concerts exceptionnels	3
A Cœur Joie vous propose	3
Un dimanche, une œuvre	3
Bulletin d'inscription	4

### Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle de notre fédération s'est tenue le 20 janvier dernier. Elle a réuni 27 présents ou représentés. Afin d'alléger contenu de ce bulletin, les comptes rendus sont joints en documents séparés.

Concernant le rapport financier, le trésorier a souhaité ajouter le commentaire suivant : *Nous avons fini l'année 2017 avec un déficit de 6 519,02 €. Ce déficit est dû à la réversion moindre du pôle Île-de-France pour la préparation de l'AG nationale et à la prise en charge par le même pôle des ateliers Territorio pour cette même AG. Cette prise en charge nous retire donc les paiements des choristes pour les différents ateliers tout en nous laissant les charges dues aux ateliers Territorio de l'année 2016-17. Cette situation exceptionnelle est absorbé par nos capitaux propres qui s'élève fin 2017 à 24 863,34 €.*

Le Conseil d'administration nouvellement élu se compose de :

- Présidente : Fabienne ARNAL,
- Vice-président : Michel DELAMASURE,
- Secrétaire : Philippe DEMONT
- Secrétaire adj. : Dominique JASSERON
- Trésorier : Sébastien TISSERANT
- Administrateurs ; Béatrice COMPAIN-GOUHIER et Gérard TRÉBUCHET

Une décision importante a été prise concernant la diffusion de l'information. Il a été jugé anormal que celle-ci soit limitée aux seuls choristes adhérents à A Cœur Joie. Il sera donc demandé aux présidents de chorale de communiquer la liste d'email des choristes souhaitant être destinataires de toutes les informations émanant du territoire, en particulier les bulletins FA7 et « l'info ».

## Solfège chanteur

Dans le bulletin « l'info n° 25 » de novembre 2017, nous vous annonçons qu'un stage « Solfège chanteur » serait prochainement proposé. Nous pouvons aujourd'hui vous apporter toutes les informations nécessaires. Dans un premier temps, il n'est pas inutile de rappeler le descriptif et le contenu de ce stage.

### Descriptif du contenu

*Enseignement adapté aux chanteuses et chanteurs s'appuyant sur les ressentis rythmiques, mélodiques et harmoniques, sur la relation oreille-œil et œil-oreille avec une application immédiate sur des extraits de musique vocale de tous styles (classique, jazz, musiques traditionnelles,...)*

#### Types d'exercices

**Rythme** : Imitation, mémorisation, audition intérieure, invention — Lecture rythmique sur onomatopées — Prosodie rythmique — Lecture rythmique répertoire — Rythme frappé sur petites percussions — Polyrythmie

**Chant** : Imitation, mémorisation, audition intérieure, invention — Vocalises, intonation et intervalles (accompagnés au piano et a capella) — Jeux vocaux — Chants du répertoire (accompagnés au piano) — Extraits polyphoniques — Prise de conscience de structures harmoniques simples

**Analyse et théorie** : Directement reliées à la pratique musicale pendant le cours.

Les 3 chapitres seront abordés à chaque cours.

**Formateur** : Catherine DEMAREST

**Formule** : session de 8 fois 2 heures

**Effectif** : 5 stagiaires

**Horaire** : le samedi de 17h à 19h

**Lieu** : chez Catherine DEMAREST (son adresse à Boulogne sera communiquée aux inscrits)

**Dates** : première session **le samedi 3 février** (les autres dates seront fixées avec les participants)

**Tarif** : Adhérents A Cœur Joie **155 €** Non-adhérents A Cœur Joie **180 €**

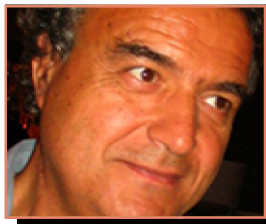
Le tarif plein de ce stage est de 180 €, mais les adhérents A Cœur Joie bénéficient d'une subvention de la fédération de 25 €. La cotisation A Cœur joie est aujourd'hui de 42 € et il est peut-être utile de préciser que celle-ci est assimilée à un don aux organismes d'utilité publique. A ce titre elle bénéficie d'une réduction d'impôts de 66 %. Au final, cette cotisation coûte 14 €. Payer une cotisation à A Cœur Joie en s'inscrivant à ce stage revient à s'acquitter de 169 € (au lieu de 180 €). Et comme dirait l'humoriste : « C'est vous qui voyez! »

## Au revoir !

Traditionnellement le mois de janvier est celui des bons vœux et nous voulons oublier les mauvaises nouvelles pour ne souligner que les points positifs de la vie. Bien entendu nous vous souhaitons le meilleur pour cette année, nous espérons que vos journées, vos rencontres, vos activités, seront autant de belles occasions de rendre cette année encore plus belle que les précédentes !

Malheureusement je ne peux passer sous silence les deux décès que nous avons à déplorer en ce début d'année 2018, et je voudrais rendre un hommage tout particulier à Monique ALLAIRE, alias « Souris », qui a quitté ce monde le 31 décembre, et Roland LEMÉTRE, décédé le 10 janvier.

Roland, « Orlando di Maestro » comme aime à le nommer sa famille, restera présent dans nos mémoires. Sa pédagogie, sa bienveillance, ses grandes capacités d'écoute pour s'adapter à son public, à ses stagiaires, à ses choristes et/ou musiciens, à tous les styles de musiques, sont des modèles que nous



n'oublierons pas.

Personnellement, je lui suis reconnaissante de l'aide qu'il m'a apportée comme formateur à mes débuts de

direction à Incognito, il avait même écrit pour nous des arrangements de jazz et une création de musique contemporaine sur les Exercices de Style de Raymond Queneau. J'ai par la suite suivi plusieurs stages qu'il encadrait, et le 3 décembre 2016 il avait accepté d'animer une journée de découverte dans notre territoire ACJ-ÎdF-Centre, en proposant de « *Vivre le rythme dans tous ses états, ses éclats, de la musique ancienne au jazz vocal* ». Il n'a rien laissé paraître de la fatigue qu'il m'a cependant avouée à demi-mots ce jour-là, et a mené sa journée avec entrain, humour, dynamisme et grande compétence comme nous l'avons toujours vu faire. Cela s'est avéré l'une des dernières journées de formation qu'il pouvait nous offrir. Rétrospectivement, quel cadeau extraordinaire ! Ses conseils m'ont aussi été précieux pour l'organisation de cette journée et même de toutes nos journées découvertes. Son décès m'affecte donc tout particulièrement.

A nous de transmettre et faire vivre maintenant ce qu'il nous a appris, en essayant de garder de lui cet humour bienveillant, ce regard malicieux, cette exigence de qualité qui passait toujours par l'encouragement et la recherche de solutions positives, adaptées, qui grandissent ceux et celles auxquelles il s'adressait.

Au revoir et un immense merci, Maestro !

Souris, comme elle voulait se faire appeler, nous laisse aussi un souvenir rieur (et quel rire, qui lui a valu son surnom !), une gentillesse sans pareil, une attention présente et discrète à tous ceux qu'elle côtoyait. Autant qu'elle le pouvait, elle venait à tous les concerts, et elle mettait du baume au cœur de tous ceux qu'elle fréquentait. Les groupes dont elle a fait partie, citons *La 440*, le *Grand Chœur ouvert*, les *Ans Chanteurs*, le groupe des Parkinsoniens de *Cœurs en*



*Choeurs*, les Ateliers, les semaines chantantes, tous garderont d'elle un souvenir qui lui non plus ne

s'effacera pas. Mais elle aurait aimé ce texte attribué à Charles Péguy qui a été lu lors de ses obsèques (extraits) :

« *La mort n'est rien : je suis seulement passé dans la pièce à côté.*

*Je suis moi. Vous êtes vous.[...]*

*Ne prenez pas un air solennel ou triste.*

*Continuez à rire de ce qui nous faisait rire ensemble.*

*Priez, souriez, pensez à moi, priez pour moi.[...]*

*Pourquoi serais-je hors de vos pensées, simplement parce que je suis hors de votre vue ?*

*Je ne suis pas loin, juste de l'autre côté du chemin. »*

Que ce chemin soit pour vous lumineux et joyeux toute cette année, suivant la voix de ces deux amis exceptionnels.

Christiane HOCHET, le 22 janvier 2018

## Concerts exceptionnels

Vous le savez sûrement déjà, mais vous ne possédez pas encore tous les détails. A l'occasion de l'assemblée générale Cœur Joie national à Paris (7 et 8 avril prochains), le pôle Île-de-France a souhaité offrir aux congressistes, mais également à tout public, un concert exceptionnel. Pour ce faire 3 ateliers ont été proposés aux choristes franciliens, et le travail aboutira à un premier concert le samedi 7 avril en l'église Saint-Eustache de Paris. Les informations vous seront communiquées très prochainement.

## A Cœur Joie vous propose...



Etant adhérent A Cœur Joie, vous avez forcément reçu les informations émanant du secrétariat national lyonnais, et qui vous proposent

← **des activités variées**

**des stages de formation** →

Tous ceux que vous rencontrerez et qui ont déjà vécu l'une ou l'autre de ces activités sauront à coup sûr témoigner de la qualité de l'organisation et des intervenants...

Alors profitez-en !



## « Un dimanche, une œuvre »

Pour la 6<sup>ème</sup> saison, il est proposé aux chefs et choristes « bons lecteurs » une journée de lecture d'une œuvre entière, sans autre intention que de la découvrir et de se faire plaisir. Prochaines dates :

\* **Dimanche 4 février 2018** : Cantate BWV 150 « *Nach dir, Herr* » de Jean-Sébastien BACH (1685 - 1750)

\* **Dimanche 27 mai 2018** : *Messe en sol* et *Messe allemande* de Franz SCHUBERT (1797 - 1828)

Le lieu : 52, rue Traversière Paris 12<sup>ème</sup> (M° Ledru-Rollin ou Gare de Lyon)

Le tarif : (partitions et pianiste) **12 €** pour les adhérents A Cœur Joie - **17 €** pour les autres

**Choristes « bons lecteurs » peut aussi signifier choristes ayant travaillé en amont avec les fichiers MIDI de leur pupitre. Pour ce faire, une seule adresse : [mdelamasure@orange.fr](mailto:mdelamasure@orange.fr)**

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## AUX STAGES DE SOLFÈGE CHANTEUR

À remplir et à retourner à

**Fabienne ARNAL**

8, rue du général Crémer 92700 Colombes

(fab.arnal@hotmail.fr)

**Au plus tard le 31 janvier 2018**

Nom : ..... Prénom : ..... Sexe : M  F

Date de naissance : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_ Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Email : ..... Tél fixe : ..... Tél portable : .....

Chorale : ..... Territoire : ÎdF .....

A Cœur Joie : Oui  Non ... Fonction (chef, choristes) : ..... Pupitre : .....

Je suis adhérent A Cœur Joie et j'envoie un chèque de **155 €**

Je ne suis pas adhérent A Cœur Joie et j'envoie un chèque

de 155 € + 44 € = **199 €** (prix du stage + cotisation A Cœur Joie)

de **180 €**

A l'ordre de Fédération A Cœur Joie Paris Centre

A ..... le .....

Signature